Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260226-02_2026_02-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SEANCE DU 19.02.2026

Date de la convocation : 05.02.2026
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14
Nombre de procuration : 2

Date d'affichage : 26/02/2026

L'an deux mil vingt-six et le 19 février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Elsa BRIAND, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Cécile DUVAL-BLAIZE, Françoise PERRIN., Frédéric PERREAU, Yolande THOMAS.

Absents : Vincent CADREN, Enora LE JEUNE, (procuration à Mr Joël LE JEUNE), Elise BUREAU (procuration à Mme PERRIN Françoise

Secrétaire de séance : art L.2121-15 du CGCT : Thierry MOREL.

Service de Gestion Comptable : Gwenaëlle SEVENET.

DÉLIBÉRATION N° 2

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 PORT DE PLAISANCE

A l'unanimité, le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 du budget Port de Plaisance, en adoptant le compte financier qui fait apparaitre :

Reports :	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	19 805.87 €
Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	11 306.89 €

Soldes d'exécution :	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	7 532.44 €
Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	6 588.54 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement :	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00€

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260226-02_2026_02-DE

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00€

Ligne 002 :	
Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	17 949.43 €

Joël LE JEUNE, Maire

Délibération rendue exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 26.02.2026

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU 22300

Thierry MOREL, secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU 22300